

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF le 29 Février 2016

Présents: Arlette, Claire, Georgette, Ginette et Thierry

Ordre du jour:

- Répartition des tâches:

Thierry continue d'assurer la trésorerie du Sel.

Arlette s'occupera des feuilles d'échanges et de la clé de la salle pour les marchés et réunions du collectif à la Manutention.

Georgette s'occupera du blog, des contacts avec la RAM et de la réservation de la salle.

Ginette prend en charge les évènements.

Claire fera le secrétariat de l'association.

Il est proposé par Georgette que chacun se fasse seconder par un membre du SEL afin d'assurer un partage et une initiation aux tâches générées par la gestion de l'association. Cette idée est acceptée à l'unanimité.

- Calendrier des réunions:

Collectif: 4 Avril, 3 Mai et 6 juin

Marchés: 11 mars, 8 Avril, 13 Mai et 10 Juin (chez Ginette)

- Conséquences de l'acceptation des flocons du SEL de Gap décidée lors de la dernière AG:

La valeur d'un Sourire embrunais est égale à la valeur d'un flocon de Gap.

Il faut modifier le règlement intérieur, informer les adhérentes actuelles au SEL de Gap de la non-obligation d'adhérer simultanément au SEL Embrunais, informer le SEL de Gap de la situation (Claire).

Le collectif préfère attendre un peu avant d'étendre l'expérience aux autres SEL hauts-alpins.

- Le collectif souhaite remercier par un courrier spécifique Daniel Mourgue pour le travail accompli bénévolement sur le site internet du SEL.
- Dernier délai pour la réinscription 2016: 31 mars prochain